

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	27 (1898)
Heft:	9
Rubrik:	Les congrès pédagogiques allemands en 1898

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Oh ! monsieur, comme Bourrillon ! » Ce qui vous donne tout de suite une grande confiance.

Lorsque, pour calmer un Méridional qui cause à toute vitesse, vous lui insinuez : « Doucement, doucement, vous allez ! C'est du quarante ! » il saisira fort bien cette dernière phrase, ce que personne n'eût fait il y a seulement dix ans. De même, la façon de parler de ce médecin palpant Jacquelin après une tape sérieuse : « L'enveloppe n'a rien ; mais, voyons la chambre à air, » est à la portée de tout le monde. Et quand, sur un hippodrome quelconque, un cheval se claque à fond et tombe horriblement boiteux, vous serez compris de tout le public en vous écriant : « Ah ! ce qu'il vient de voiler sa roue ! »

D'autres mots, qui passaient autrefois inaperçus, prennent maintenant un relief extraordinaire.

Qu'en corrigeant une copie, le professeur dise à un élève : « Telle partie n'a pas un assez grand développement, » il fera tressaillir toutes les fibres cyclistes de la classe ; et les élèves de primaire eux-mêmes deviennent tout ouïe quand on aborde la multiplication.

Ect., etc., car on pourrait prodiguer les exemples.

Constatons, pourtant, qu'il serait injuste d'accuser le cyclisme de la mort de toutes les anciennes locutions courantes. Il en est même auxquelles il a donné un éclat tout nouveau : « Ramasser une pelle », par exemple.

Charles LA GIRAUDAISS.



LES CONGRÈS PÉDAGOGIQUES ALLEMANDS EN 1898

Selon l'usage, les vacances de la Pentecôte ont été marquées en Allemagne par la réunion des congrès pédagogiques. Ils étaient cette année au nombre de deux. Le premier a été organisé par la « Société pour la propagation de l'éducation populaire », et il s'est réuni à Dantzig. Le second était le *deutscher Lehrertag*, le grand congrès biennal du *deutscher Lehrerverein*.

* * *

Le congrès de Dantzig s'est occupé surtout des questions d'éducation populaire, des moyens d'assurer le « lendemain de l'école », pour employer l'expression devenue courante chez nous. Le secrétaire général de l' « Association pour la propagation de l'éducation populaire », M. J. Tews, instituteur à Berlin, a insisté sur la nécessité de multiplier les bibliothèques, et il a fait adopter par le congrès la résolution suivante :

1^o Des bibliothèques populaires bien organisées sont nécessaires dans toutes les localités, petites ou grandes.

2^o Des salles de lecture où se trouvent des journaux quoti-

diens, des revues, des dictionnaires doivent être associées aux bibliothèques, au moins dans les grosses ou moyennes localités.

3^o L'installation de bonnes bibliothèques et salles de lecture se fera de la manière la plus rapide par la collaboration des communes et des associations libres. En cas de besoin, on pourra avoir recours à des subventions de l'Etat.

4^o Les associations adhérent à la « Société pour la propagation de l'éducation populaire » devront provoquer l'établissement de bibliothèques populaires par les municipalités, et, si cela n'est pas possible, établir elle-mêmes des bibliothèques avec salles de lecture.

5^o En vue de l'échange des ouvrages importants et coûteux, les communes et les associations voisines devront entrer en relations les unes avec les autres.

Comme on le voit, il existe en Allemagne la même tendance qu'en France, à demander pour l'œuvre de l'éducation populaire la collaboration de l'initiative privée et des pouvoirs publics. Là-bas comme ici, on a compris que ni les communes ni l'Etat ne peuvent supporter seuls les lourdes charges qu'entraîne l'organisation de l'éducation populaire, mais que, cependant, l'Etat et les communes doivent seconder les efforts généreux tentés un peu partout par les associations privées.

Un autre rapport a été présenté au congrès par l'excellent directeur de l'« école de perfectionnement » de Leipzig-Lindenau, M. Oskar Pache, sur l'organisation de l'instruction des adultes. L'assemblée a décidé de s'associer aux pétitionnements demandant que la fréquentation devint obligatoire dans tout l'Empire, comme elle l'est déjà dans quelques Etats. Elle a, de plus, formulé le vœu que l'enseignement donné dans ces cours fût en rapport avec la profession des élèves.

D'autres questions ont encore été abordées par le congrès de Dantzig, mais il nous faut les laisser de côté, car nous avons hâte d'arriver au compte-rendu de l'important *Lehrertag* de Breslau.

* * *

La vieille cité silésienne a vu cette année 7000 délégués des différentes associations d'instituteurs se presser dans ses murs pour venir discuter les questions inscrites à l'ordre du jour du congrès.

La première était la question du travail des enfants. Elle avait été formulée ainsi par la Commission d'organisation : « Dans quel sens et dans quelle mesure l'éducation de la jeunesse est-elle compromise par le travail industriel et agricole des enfants ? »

Cette question a été étudiée sous toutes ses faces par la presse pédagogique allemande depuis deux ans. Des statistiques précises ont été dressées, des enquêtes sérieuses ont été faites par le corps enseignant de toutes les parties de l'Empire, afin de se rendre exactement compte de l'étendue du mal. Aussi la

tâche du rapporteur, M. K. Fechner, instituteur à Berlin, a-t-elle été singulièrement facilitée, et les résolutions qu'il a proposées ont-elles été adoptées à l'unanimité.

Dans ces résolutions qui n'ont qu'un défaut — d'être trop longues pour que nous puissions en donner ici le texte — le congrès¹ montre quels graves dangers le travail agricole et industriel prématûr fait courir aux enfants au triple point de vue du développement physique, intellectuel et moral. Il se déclare, en principe, partisan de l'interdiction complète de tout travail de ce genre pendant l'âge scolaire. Mais comme les conditions sociales actuelles — notamment la misère de nombreuses familles — rendront longtemps encore impossible la mise en pratique de cette mesure radicale, le congrès demande que toute une série de restrictions, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer, soient apportées au travail industriel et agricole des enfants, afin d'en atténuer les fâcheux effets pour la jeunesse et pour l'école.

L'unanimité avec laquelle ont été prises ces résolutions est une preuve frappante de ce fait, que les instituteurs allemands ne considèrent pas leur mission comme bornée par les murs de l'école. De même que les instituteurs français, ils estiment qu'ils ont un rôle social à jouer. C'est un heureux symptôme.

La seconde question soumise au congrès n'était pas moins importante que la précédente. Il s'agissait de l'éducation professionnelle de l'instituteur. M. le Dr Wilhelm Rein, l'éminent professeur de l'Université d'Iéna, avait été choisi comme rapporteur, et il a soumis au congrès les thèses ci-dessous :

I. L'éducation du peuple et l'éducation de l'instituteur sont dans une dépendance nécessaire. Le besoin croissant d'instruction qui caractérise le temps présent entraîne un perfectionnement de l'éducation de l'instituteur.

II. La culture générale et la préparation professionnelle doivent être séparées. La première doit être poussée jusqu'à un certain degré avant que la seconde ne commence.

III. La culture générale doit devenir plus large et plus profonde qu'elle ne l'est maintenant. De plus, elle ne doit pas être donnée dans des établissements spéciaux. En conséquence, les insuffisantes « écoles préparatoires » doivent être supprimées. Les futurs instituteurs recevront leur éducation générale dans l'une des écoles secondaires existantes.

IV. L'école normale doit prendre de plus en plus le caractère d'une école professionnelle pédagogique.

V. Les Universités doivent concourir à l'instruction complémentaire de l'instituteur.

¹ La préparation des instituteurs s'opère, en effet, dans la majeure partie de l'Allemagne, dans les écoles préparatoires, analogues à nos écoles primaires supérieures, et dans les écoles normales (Seminare). Nos lecteurs pourront se reporter à cet égard aux intéressants articles de M. Simonot. (N° 10, page 115, et N° 14, page 160.)

Un très vif débat s'est engagé sur cette question. Néanmoins, les congressistes se sont rangés en grande majorité à l'opinion de M. le professeur Rein et se sont contentés d'ajouter à ses résolutions un vœu demandant que le régime des *Seminare* fût celui de l'externat.

D'ailleurs, il est à prévoir que les vœux émis par le congrès de Breslau, en ce qui concerne l'éducation professionnelle des instituteurs, resteront longtemps encore dans le domaine de la théorie. En Allemagne pas plus qu'en France, on ne se décidera de sitôt à rompre avec des habitudes prises depuis longtemps et à transformer des institutions qui peuvent encore fournir une longue carrière. Mais il n'est pas mauvais de dresser des jalons pour l'avenir, et c'est ce que viennent de faire les congressistes de Breslau. *(Manuel général.)*

J. FÈVRE,
professeur à l'école normale de Dijon.

CORRESPONDANCE

Dans le n° 8 du *Bulletin*, vous avez inséré, Monsieur le Rédacteur une intéressante chronique du dernier Congrès pédagogique romand, qui trahit une plume alerte, jeune et surtout enthousiaste.

La bonne chose que l'enthousiasme à la condition toutefois qu'il soit mis au service des grandes causes, qu'il s'inspire aux sources pures du juste et du vrai ! Pourquoi donc faut-il que le dernier alinéa de cet article ne produise pas la même agréable impression qui se dégage de l'ensemble ? Pourquoi, en exprimant sous forme de note personnelle, la peine qu'il éprouva devant l'abstention quasi générale des instituteurs fribourgeois au Congrès de Biel, M. B. a-t-il cru devoir émettre le vœu que nous sortions de notre *somnolence* et de notre *isolement* ?

Voilà au moins un désir formulé sans ambages et ce ne serait point la faute de votre correspondant si les lecteurs de cette revue en arrivaient à se représenter le corps enseignant fribourgeois assoupi et végétant à l'ombre d'un nouveau mur de Chine comme de vulgaires Célestes, réfractaires à jamais aux idées de progrès.

Somnolents ! le sommes-nous ? L'avons-nous jamais été ? Vous conviendrez avec moi, Monsieur le Rédacteur, que nul n'a le droit de nous adresser ce grave reproche, pas plus que nous n'avons celui de retourner le compliment à son auteur même en nous abritant derrière le proverbe ! « Volontiers on mesure les autres à son aune. » Aussi bien le développement constant et marqué des écoles fribourgeoises témoigne assez hautement de l'énergie et de l'activité des maîtres pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage. Voilà n'est-il pas vrai, un résultat dû en partie à l'association qui les groupe et son plus beau titre d'honneur. N'est-ce pas elle qui, depuis 25 ans, a créé entre les membres du corps enseignant un lien puissant d'affection et de solidarité et leur a mérité l'appui de tous ceux qui, dans le canton, ecclésiastiques et laïques, s'intéressent à l'éducation chrétienne de la jeunesse ? Elle est encore maintenant ce